



CONSEILS A PROPOS DE LA VIE PRIVEE DE L'INSTITUTEUR EN 1879

L'intérieur de l'instituteur doit répondre en tout point à sa position modeste et en même temps à sa condition et à l'éducation qu'il a reçue. La propreté et l'ordre sont les deux ornements de sa maison.

L'administration elle-même a tracé le programme de son mobilier. Il faut qu'il se maintienne dans ce cadre modeste. Ce qu'il peut ajouter à ce mobilier doit s'y rapporter complètement. Nous regrettons dans le mobilier de l'instituteur l'absence d'un petit meuble : bureau ou bibliothèque.

Ce meuble est indispensable et nous en conseillons l'acquisition. Il est convenable que le lit de l'instituteur soit garni de rideaux, ainsi que les fenêtres de son logement. Il n'est pas non plus défendu de garnir la cheminée et les murs de sa chambre : pour se plaire chez soi, il faut y être commodément. Une pendule fort simple, deux petits flambeaux et deux vases en porcelaine suffisent pour orner une cheminée.

Un papier simple gris foncé tapisserait bien la chambre et ferait ressortir le modeste mobilier qui la garnit. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette pièce ainsi meublée et décorée serait la chambre de réception de l'instituteur, son cabinet de travail. Les autres pièces seraient encore plus modestement garnies au lait de chaux. La femme de l'instituteur est toujours digne de lui, nous le supposons du moins. Elle a de l'instruction, de l'éducation et surtout de la simplicité en toutes choses, et beaucoup de réserve. Elle n'excite ni l'envie, ni la jalousie par la recherche de sa toilette ; et sa mise, conforme à la modeste position de son mari n'a rien qui choque, rien de ridicule.

La plus grande union règne dans la famille, les enfants sont bien élevés ; tous les membres concourent à donner au chef cette autorité qui impose plutôt par l'influence de la bonté que par l'autorité du commandement.

L'instituteur doit occuper utilement les quelques loisirs que lui laissent ses fonctions et l'éducation de ses propres enfants par l'étude, la lecture, le dessin, la musique (orgue) et le jardinage.

On ne le verra jamais désœuvré, trainant son ennui de commune en commune les jours de congé. Ce désœuvrement, cette inaction produisent le plus mauvais effet sur l'esprit des populations ; il ne prendra pas non plus part aux divertissements bruyants des gens du village ; il ne se mêlera jamais à eux dans ces circonstances ; il n'y gagnerait absolument rien et il courrait risque d'y perdre son autorité, sa dignité, sa considération.

Est-ce à dire qu'il sera entièrement privé de toute espèce d'amusements, de distractions ? Non évidemment, mais ses distractions sont d'une autre nature : une promenade dans les champs avec quelques jeunes gens, ses anciens élèves, avec ses propres enfants, une visite aux grands propriétaires dont les jardins lui seront toujours ouverts s'il sait être discret ; un entretien avec un ou plusieurs collègues, avec le curé, une course à la ville voisine ; mais là encore, il



ne faut pas que l'instituteur se conduise comme un campagnard que les futilités de la foire amusent, que les trompettes et les tambours des baladins attirent, que les sornettes, les farces grossières des pitres et des jocrisses désopilent.

On ne le verra pas entrer dans ces baraques où sont exhibés des monstres réels ou imités, les nains, les géants, les enfants à grosse tête, etc.

Il ne fréquentera pas davantage le théâtre des marionnettes. Il n'assistera pas au combat de l'ours, aux luttes des hercules, mais il pourra visiter une ménagerie, un appareil d'optique. Il connaîtra la ville sous ses rapports les plus intéressants ; il visitera les monuments, les églises surtout ; il étudiera, il lira les monographies qu'y s'y rapportent ; il admirera les statues, les jardins publics, il passera une partie de ses instants dans les bibliothèques, dans les musées. Ces derniers établissements sont inépuisables, ce sont des richesses, des jouissances offertes gratuitement à qui sait les apprécier. Il ne sera pas défendu à un instituteur d'assister à un concert où des artistes de talent se font entendre, mais il doit consulter sa bourse.

La bibliothèque d'un instituteur ne sera ni très riche, ni bien nombreuse, mais elle sera morale, instructive, éducative et religieuse. Les livres saints formeront le fonds de cette modeste collection, ils seront une garantie de sa bonne composition.

Un journal se reconnaît aux mêmes signes et aux mêmes caractères que les livres. Le choix en est difficile, car il est plus spécieux, plus habilement écrit, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il faut non seulement qu'il défende les intérêts de tous, mais qu'il s'inspire pour cela des idées des gens de bien et des majorités.

Le manuel général et le journal des instituteurs présentent utilement un résumé politique assez complet. Les publications périodiques qui traitent de l'enseignement offrent toujours quelque chose de bon ; il est indispensable que l'instituteur voie une de ces publications, non seulement pour se tenir au courant des méthodes des progrès de l'enseignement, mais aussi pour avoir connaissance des lois, décrets, arrêtés, décisions, circulaires qui concernent la profession.

C'est surtout au point de vue du prêt des livres, de l'abonnement aux journaux que les rapports entre les instituteurs de même canton sont utiles ; ils établissent des liens de confraternité que consolide la caisse de secours mutuel ; les rapports de deux ou trois instituteurs voisins sont les plus agréables et souvent les plus fructueux ; les réunions plus nombreuses ou conférences ont besoin d'être organisées, il est indispensable qu'elles soient présidées par un homme d'influence et de savoir. Elles ne sont utiles que dans ces conditions.

Cours de pédagogie de l'élève-instituteur Emile Louchet 1877-79 au cours normal de Dohem. Collection de M. Beaubaton, instituteur à Hesmond.

Notre collègue, M. BEAUBATON, que nous remercions de nous avoir facilité la reproduction de ces quelques pages, serait particulièrement heureux de rentrer en possession de l'original de ce cours de pédagogie, qu'il a prêté obligeamment et en toute confiance.

Merci d'avance